

Bourse Jean François LAMBERT

01) 22 – Objectif Image Trégor (Lannion)	Bourse vidéo de 2007 – « L'homme qui faisait peur à la mer »
02) 13 - Objectif Image 13 (Marseille)	Bourse vidéo de 2008 – « Prisonnier de l'esprit »
03) 29 – Objectif Image Quimper	Bourse vidéo de 2009 – « pas de projet en 2009 »
04) 37 – Objectif Image 37 (Tours)	Bourse vidéo de 2009 – « pas de projet en 2009 »
05) 44 – Objectif Image Vidéo 44 (Nantes)	Bourse vidéo de 2009 – « Vent Contraire »
06) 45 - Orléans Image (Orléans)	Bourse vidéo de 2010 - « La favorite du cardinal »
07) 49 – Objectif Image Angers	Bourse vidéo de 2011 – « Suspicio »
08) 54 – Objectif Image Nancy	Bourse vidéo de 2012 ne prend pas
09) 62 – Chasseurs d'Images Artésiens (Arras)	Bourse vidéo de 2012 – « Le Peter Pan »
10) 75 - Objectif Image Paris Ile de France	Bourse vidéo de 2006 – « Réglé en 2011 »
11) 85 - Objectif Image 85 (La Roche sur Yon)	Bourse vidéo de 2013 – « REPORTE en 2016 »
12) 51 - O.I 51 Reims	Bourse vidéo de 2015 – « Le Bonneteau »
13) 85 - La Roche sur Yon	accordé en 2016 - « Mystérieuse agression »
13) 33 - O.I. 33 Bordeaux	accordé en 2017 - « sur les rives de Babylone »
14) 72 - O.I. Sarthe Le Mans	rejeté en 2014
15) 31 - O.I. Blagnac	accordé en 2018 - « Coup double »
16) 64- O.I.64 Pau	refusé le 12 décembre 2018
17) 63- O.I.6 LEMPDES Clermont Ferrand	refusé le 13 Décembre 2018
18) 22- Objectif Image Trégor (Lannion)	en cours de demande pour 2019

Si un club ne désire pas déposer un projet lors de son droit de passage, il perd ce droit et ne pourra redéposer un nouveau dossier que lors d'un nouveau droit de passage (soit 17 ans après).

L'aide financière à la production est d'un montant fixé par le Comité Directeur d'Objectif Image lors d'une de ses réunions qui est de l'ordre de 600€

Cette aide est fonction de l'importance du projet (dépenses réelles à budgéter)

Le film doit être présenté dans les 2 années qui suivent et figure d'office dans la liste des films retenus pour le trophée Jean Masson.



Le Vice-président Vidéo Benoît DOOREMONT